

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 1^{er} JUIN 2016

Quartier Saint Placide

en présence de **Jean-Pierre LECOQ**, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et Président du Conseil de quartier Saint Placide

James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5^e/6^e arrondissements

REOUVERTURE DU CENTRE DE POLICE SAINT SULPICE

Après un an de travaux, le Centre de police Saint Sulpice rouvrira en juin, dans les locaux de l'ancien commissariat du 6^e, lequel avait mutualisé ses services avec ceux du 5^e à la fin de l'année 2014.

Le regroupement des services administratifs des deux commissariats a permis d'augmenter de 30 % les missions de voie publique assurées par la police dans notre arrondissement.

Le Centre de police Saint Sulpice sera ouvert 24h/24 et 7j/7, offrant aux habitants un accueil amélioré notamment pour y déposer mains courantes et plaintes. Le Commissaire central des 5^e et 6^e y réunira régulièrement ses cadres, le centre servant à nouveau de lieu d'appel à un grand nombre de missions effectuées quotidiennement dans le 6^e.

Le Préfet de police Michel CADOT viendra inaugurer le centre de police Saint Sulpice dès après sa mise en service.

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

La chaussée de la rue de Sèvres, dans sa partie comprise entre la rue Vaneau et la rue de l'Abbé Grégoire, sera refaite cet été. Par ailleurs, des travaux liés au chauffage urbain (CPCU) seront réalisés boulevard Raspail au début de l'année 2017 pour des raccordements au bénéfice de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Hôtel Lutetia, ces deux opérations devant s'achever au 1^{er} semestre 2017.

Un certain nombre de trottoirs sont en mauvais état, les crédits dédiés par la Ville de Paris pour l'entretien de la Voirie n'étant pas suffisamment importants. **C'est le cas notamment du trottoir situé entre le métro Duroc et le François Coppé. Il fera l'objet d'un signallement au service de la Voirie.**

Plusieurs établissements occupent de manière abusive le trottoir du boulevard du Montparnasse entre la place du 18 juin 1940 et le métro Duroc. Il en est de même rue de Sèvres au niveau de la rue Mayet. Les chevalets et tables rendent difficile le cheminement des piétons. Jean-Pierre LECOQ rappelle que la règle est de laisser un passage minimum d'1,60 mètre et qu'un trottoir inférieur à 2,20 mètres ne peut recevoir d'étalage ou de terrasse. Une opération de contrôle des services de la Mairie de Paris aura lieu prochainement dans ce secteur.

La circulation des piétons est rendue plus difficile rue de Sèvres en raison de la présence sur les trottoirs, à partir de 17 heures, des bacs à déchets. En effet, la collecte de la rue de Sèvres dépend du 7^e arrondissement et se déroule en soirée alors que dans le 6^e elle a lieu le matin.

Le parc de stationnement pour deux roues motorisés situé devant le Sévrien sera remplacé prochainement par du stationnement vélos.

Le carrefour Vaugirard-Montparnasse présente des difficultés de giration en raison notamment du débouché de l'avenue du Maine. Des contrôles de police ont lieu régulièrement à cet endroit. Depuis plusieurs semaines des stationnements gênants de cars de tourisme dans le couloir de bus, au niveau du 9 boulevard du Montparnasse, compliquent un peu plus la circulation. La police en a été informée et doit intervenir.

MENDICITÉ

La rue de Sèvres connaît depuis quelques temps un phénomène de mendicité notamment à proximité du Carrefour City. La police et les services de la Mairie de Paris agissent quotidiennement, en particulier dans ce secteur, pour enrayer ce phénomène.

Malheureusement les moyens juridiques mis à la disposition de la police ont été abrogés par les différents gouvernements de gauche : suppression du délit de vagabondage au début des années 80, suppression des arrêtés anti-mendicité par le précédent Préfet de police à la demande de la Maire de Paris.

COMMERCES RUE DE SEVRES

La surface commerciale de 2 500 m² située sous l'immeuble neuf côté Laënnec devrait accueillir une enseigne Carrefour fin 2016, début 2017.

L'actuel Carrefour City, situé côté 6^e au 99-101 rue de Sèvres, sera remplacé par un commerce non alimentaire.